PARCS ET JARDINS
Région Centre-Val de Loire



Appel à cotisation/don 2026
Collège des Amateurs

Cher adhérent, chère adhérente,

Votre engagement est essentiel et nous permet de poursuivre nos actions au service des parcs et jardins. Nous vous en remercions chaleureusement.

Nous vous rappelons que notre association est désormais reconnue d'intérêt général.
À ce titre, nous pouvons recevoir des dons et délivrer des reçus fiscaux.

Quels avantages pour vous ?

Pour les particuliers	**Pour les entreprises**
66 % du don déductible	60 % du don déductible
Exemple pour un don de 150€ :	Dans la limite de 20 % du revenu imposable
Déduction : 99 €	Exemple pour un don de 150 € :
Coût réél : 51€	Déduction : 90 €
	Coût réel : 60 €

Pour un don via l'IFI, contacter Michèle Quentin, déléguée de l'APJRC, au 06 11 46 50 71.

Votre soutien, sous forme de cotisation ou de don, est un véritable levier pour renforcer nos actions et faire vivre notre association.

Cotisations / dons :

Membre actif individuel ..... 45 €

Membre actif couple ou raison sociale ..... 60 €

Membre de soutien don ..... 100 € et plus

Membre bienfaiteur don ..... 300 € et plus

Règlement :

Virement au CIC Banque Régionale de l'Ouest

IBAN : FR76 3004 7146 7000 0178 4320 194 / CMCIFRPP

Titulaire du compte : ASS PARCS ET JARDINS EN REGION CENTRE

Merci d'indiquer le nom de votre structure sur l'intitulé du virement.

Chèque à l'ordre de l'APJRC, 22 rue de la république, 45000 ORLEANS

Vous pouvez nous indiquer par mail tout changement de coordonnées ou coordonnées complètes pour une nouvelle adhésion.

Association des Parcs et Jardins en Région Centre-Val de Loire
22 rue de la République – 45000 ORLÉANS
02 38 77 10 64 – contact@jardins-de-france.com – www.jardins-de-france.com